

Evaluer la qualité d'une action en ESE

Mots clés

évaluation méthode

Mise à jour de
cette page :
20/12/2024

En téléchargement

Fiche « Evaluer la
qualité d'une action en
ESE »

Auteur

• Pôle ESE
69002 LYON

Cette fiche méthode propose plusieurs étapes, avec une grille outil, pour évaluer la qualité des actions menées en Éducation et promotion Santé-environnement (ESE). Après avoir compris pourquoi évaluer la qualité d'une action en ESE, nous reverrons les principes de la [Charte pour des principes d'action partagés en ESE en Auvergne-Rhône-Alpes](#). Une grille-outil vous apportera 10 critères à observer particulièrement pour évaluer la qualité de vos actions.

Pourquoi évaluer la qualité d'une action en Education et promotion Santé-Environnement ?

L'évaluation de la qualité d'une action d'ESE doit servir à :

- Se poser les bonnes questions avant de passer à l'action ;
- S'assurer que le projet réponde à des besoins ;
- Penser les actions d'ESE dans la complexité ;
- Mesurer la pertinence et la cohérence de l'action conduite au regard des objectifs, du public, des modalités d'interventions ;
- Vérifier que l'on respecte le cadre éthique, les valeurs et principes pédagogiques qui fondent l'ESE, matérialisés dans la charte pour l'ESE en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Améliorer la qualité des actions menées en étant au service du projet (montage, pilotage) ;
- Permettre des réajustements en cours de réalisation ;
- Favoriser la participation de l'ensemble des partie-prenantes dans l'évaluation de l'action (participants, partenaires, intervenants) ;
- Identifier les leviers de succès et les écueils rencontrés, partager ce qui marche et ce qui ne marche pas ;
- Mesurer l'atteinte des objectifs fixés (changements opérés, impacts repérés) ;

En fonction des objectifs poursuivis, l'évaluation de la qualité d'une action peut donc se faire en amont (dans le montage), pendant l'action et après.

Dans cet esprit, l'évaluation de la qualité des actions d'ESE doit être :

- volontaire (elle ne situe pas dans une démarche de contrôle) ;
- basée prioritairement sur le processus, la démarche ;
- ne doit pas prendre le pas sur l'action en tant que telle ;
- doit aider le praticien à améliorer la qualité de sa démarche, réajustements.

Ces objectifs ont été définis par les partenaires du COPIL ESE en Auvergne Rhône-Alpes.

Rappel des principes de la Charte ESE

Se baser sur des connaissances solides

Il est nécessaire de s'appuyer sur les apports et données probantes issus de la recherche et des expériences de terrain, de s'assurer que les informations transmises sont issues de sources fiables, de présenter et expliquer les controverses scientifiques lorsqu'il y en a.

Éduquer aux interactions

Il s'agit d'éduquer aux liens et aux relations entre environnement et santé, et pas seulement de juxtaposer les deux. Pour cela il faut favoriser l'alternance des méthodes pédagogiques (sensibles, pragmatiques, scientifiques, artistiques...) et privilégier les approches systémiques favorisant la transversalité et la transdisciplinarité pour encourager la prise en compte des multiples déterminants liés à la santé et l'environnement.

Viser l'égalité

L'augmentation du pouvoir d'agir des citoyens, y compris les plus exposés ou les plus vulnérables, vise à réduire les inégalités sociales et environnementales de santé. Il est donc important d'aller vers les personnes qui ne viennent pas spontanément dans les espaces d'information et de sensibilisation et de prévoir des actions spécifiques dans une approche d'universalisme proportionné (qui vise tout le monde mais qui propose une action renforcée pour les populations défavorisées). Lors des actions d'ESE nous pouvons nous donner l'ambition de diminuer les inégalités, et nous engager à proscrire toute forme de discrimination, en nous situant toujours dans le respect des équilibres individuels et sociaux : respect de soi-même, des autres et de l'environnement.

Agir en partenariat

Les problématiques de santé-environnement auxquelles nous sommes collectivement confrontés exigent que nous nous mettions ensemble pour les résoudre en partageant nos connaissances et compétences. Lorsque nous (acteurs éducatifs), agissons en partenariat, nous renforçons par notre coopération la nécessaire solidarité entre les personnes, entre les générations, entre les territoires. Les dynamiques de partenariats entre acteurs permettent d'agir à plusieurs niveaux (communautés, institutions, politiques publiques) et pas uniquement sur les responsabilités individuelles.

Encourager la participation de chacun et de tous

L'information seule étant insuffisante, il s'agit de favoriser les pédagogies actives et la participation des personnes à toutes les étapes de projet en partant de leurs savoirs individuels et collectifs, ainsi que de leurs expériences. La population est reconnue comme détentrice d'un savoir et de compétences, et devrait participer aux actions dès la définition des objectifs. Cette attention se traduit par une place forte donnée aux échanges pour capitaliser les savoirs. Il s'agit d'éduquer à la citoyenneté, de développer l'esprit critique pour que les personnes et les groupes puissent faire des choix éclairés et responsables en faveur de leur santé et de leur environnement.

Éviter les approches prescriptives, injonctives ou moralisatrices

En privilégiant une posture d'accompagnement nous souhaitons

favoriser les approches non-culpabilisantes et non-alarmistes encourageant le passage à l'action. Il s'agit d'accompagner les personnes et les communautés dans leurs changements d'attitudes, de compréhensions, de motivations, de comportements, de modes de vie... en partant de là où elles en sont (représentations, perceptions, pratiques, contraintes...) et en prenant en compte le contexte local.

Évaluer

Il est important de mesurer l'efficacité des modalités d'intervention à travers des indicateurs simples, utilisables et comparables d'année en année. En effet, préférant inscrire l'ESE dans des démarches de projet plutôt que dans de multiples actions minimales, il est essentiel de prendre du recul sur les méthodes d'intervention pour les évaluer et les partager si elles s'avèrent pertinentes. (Suppression de la phrase sur l'évaluation formative jugée trop complexe).

Valoriser et partager

Étant données la richesse et la diversité des initiatives portées sur le territoire, nous souhaitons mettre en valeur les actions, les acteurs, les expériences, et les outils existants et encourager leur partage dans une logique tournée vers l'intérêt collectif et les communs (partage des écrits, des outils et des ressources en open-source). Nous souhaitons ainsi que les outils développés par les uns puissent nourrir les démarches portées par les autres.

Proposition de critères de qualité d'une action en ESE

10 critères composant la qualité d'une action en ESE

Nous avons identifié 10 critères : 8 issus des principes d'action de la Charte + 1 sur la méthodologie de projet + 1 sur l'ancrage territorial.

SE BASER SUR DES CONNAISSANCES SOLIDES

S'appuyer sur des contenus vérifiés – S'assurer de la fiabilité des données transmises ou assumer les incertitudes lorsqu'il s'agit de problématiques encore controversées scientifiquement (savoirs non stabilisés) – S'appuyer sur des démarches probantes.

VISER L'ÉMANCIPATION

Éviter les approches prescriptives, injonctives ou moralisatrices – Développer l'esprit critique – Viser le Développement du Pouvoir d'Agir – Viser le bien-être.

VISÉE D'ÉGALITÉ

Respect – Non-discrimination – Réduction des inégalités – Prise en compte des différences culturelles

ÉDUIQUER À LA COMPLEXITÉ

Éduquer aux interactions entre environnement et santé – Souligner les interdépendances (entre ici et ailleurs, entre humain et non-humain, entre écologie, santé, économie, social et politique) – Favoriser les approches systémiques – Prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé – Prendre en compte les écosystèmes.

AGIR EN PARTENARIAT

Travailler en coopération – Favoriser la diversité de points de vue – Agir à plusieurs niveaux – Mobiliser les acteurs du territoire – Faire ensemble pour augmenter la capacité d'adaptation et de résilience du territoire.

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DE CHACUN ET DE TOUS

Connaissance du public- Adaptation des activités aux ressources des participants - Partir des besoins, savoirs et expériences des participants- Méthodes d'animation et d'éducation actives - Degrés de participation précisés à chaque étape.

ÉVALUATION INTÉGRÉE À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET / RÉACTIVITÉ DU PROCESSUS

Penser l'évaluation de l'action à toutes les étapes (avant, pendant et après) - Prévoir des temps dédiés à l'évaluation - Favoriser la réactivité du processus (capacité de réadaptation).

VALORISATION ET PARTAGE

Considérer la production de savoirs comme un bien commun - Favoriser la transférabilité de l'action (« copier-créer »).

MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Déclinaison précise des finalités éducatives- objectifs généraux - objectifs opérationnels - objectifs spécifiques. Lien établi entre les objectifs, les effets attendus, et la stratégie d'intervention (méthodes et activités proposées).

ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ACTION

Partir d'un besoin local exprimé et constaté sur le territoire - Problématique perçue ici et maintenant - Connaissance des politiques publiques liées si elles existent - Connaissance des initiatives locales convergentes - Permettre la pratique de terrain à partir du réel - Viser une amélioration ou une préservation durable de l'environnement local et du bien-être des populations.

La grille est donc composée de ces 10 critères à bien prendre en compte. Sa visualisation sous forme de diagramme permet d'apprécier en un coup d'œil le niveau de prise en compte de chaque critère dans l'action d'ESE. Il ne s'agit pas de dire qu'un projet est de qualité seulement si tous les critères sont pris en compte mais d'être au clair sur les choix opérés dans le projet et les dimensions plus ou moins développées pour tendre vers une amélioration continue.

- **0 = critère non pris en compte dans le projet**
- **1 = critère un peu pris en compte dans le projet**
- **2 = critère bien pris en compte dans le projet**
- **3 = critère très bien pris en compte dans le projet**

La grille de critères ci-après est basée d'une part sur laCharte ESE, et d'autre part sur les critères de qualité définis par le champ de la promotion de la santé et de l'EEDD. Elle a été discutée et enrichie par les membres du COPIL Régional pour l'Education Santé-Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes.

Bibliographie / sitographie

- « Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé : Guide d'évaluation construit par et pour des associations », INPES, sept 2009.
- « Fiche repères 12 : critères pour évaluer une action en EEDD », GRAINE Rhône-Alpes, 2007.
- « Guide d'évaluation des actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable : Pour favoriser l'innovation sociale et l'émergence de nouvelles pratiques », GRAINE PACA, 2016
- « Livret Ressource : Évaluer en éducation à l'environnement », GRAINE,

Usages de la grille de critères de qualité

Cette grille-outil permet de visualiser l'ensemble des dimensions à prendre en compte pour une action d'ESE de qualité. Elle fait partie des éléments de construction d'une culture commune de l'Education promotion Santé-Environnement en Auvergne Rhône-Alpes.

Elle pourra être utilisée de différentes manières :

- Par les porteurs de projet comme une aide à la conception de leur action ;
- Par les partenaires pédagogiques et financiers pour apprécier la qualité des actions proposées lors de la sélection des projets ;
- Par les porteurs de projets et les partenaires pour évaluer l'action en cours et permettre des réajustements ;
- Par les porteurs de projets et les partenaires pour évaluer l'action réalisée et en tirer des pistes d'amélioration.

Cette grille pourra évoluer en fonction des retours d'expérience à venir. Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, critiques ou propositions d'amélioration, n'hésitez pas à envoyer un mail à lucie.pelosse@promotion-sante-ara.org et odessa.marmorat@graine-ara.org

[Retrouver cette fiche complète en pdf.](#)